

Rabat, le 30 octobre 2017

Contribution de l'Observatoire National du Développement Humain au NEC 2017 (Istanbul, du 16 au 20 octobre 2017).

Mise en œuvre des ODD, développement du système d'information et évaluation des programmes sociaux au Maroc.

1. Introduction

Le nouvel agenda de développement durable 2016-2030 est un plan universel, intégré et porteur de transformation qui doit conduire à un monde plus sûr, plus équitable, plus juste et sans pauvreté. Il s'appuie sur un ambitieux cadre de résultats (17 objectifs et 169 cibles) et se distingue d'une manière substantielle de l'agenda 2000-2015 compte tenu du caractère universel, intégré et interdépendant des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Les synergies positives attendues de ce nouvel agenda auraient alors vocation à favoriser l'émergence d'un nouveau modèle de développement plus inclusif, plus solidaire et plus équitable.

S'agissant du Maroc, il est permis de penser que, par cette approche globale de la durabilité, l'Agenda 2030 pour le développement durable est de nature à conforter l'engagement du pays dans un processus d'adaptation de son modèle de développement aux exigences d'une croissance sobre, à la fois respectueuse des équilibres écologiques, des valeurs de l'équité sociale et de la dignité de la personne humaine.

Il est à cet égard de bon augure que le Maroc se soit porté volontaire pour présenter à l'occasion de la session de juillet 2016 du Forum Politique de haut niveau sur le Développement Durable (FPHN) un état des lieux sur l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans ses stratégies et programmes de développement. Cet acte volontaire, qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Royaume dans le processus de mise en œuvre des ODD, fait suite à la consultation nationale tenue à Rabat du 3 au 5 mai 2016, sur la contextualisation de l'agenda 2030 pour le Développement Durable au Maroc.

Cette consultation, qui a été marquée par la participation de plusieurs ministères et départements gouvernementaux, des institutions nationales, des acteurs du secteur privé, de la société civile,

du monde académique et des agences et fonds du système des Nations Unies, a permis de souligner l'importance de l'appropriation nationale pour assurer la réussite du processus. Cette appropriation serait tributaire d'un effort continu d'adaptation du contenu des ODD aux réalités économiques, sociales, culturelles et institutionnelles et par une campagne appropriée de leur promotion auprès des plus larges secteurs de l'opinion publique.

La consultation nationale a également relevé les défis de l'alignement de l'agenda global avec les priorités nationales et de son opérationnalisation au niveau local, tout en mettant sur la nécessité du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans sa mise en œuvre. Cela posait bien entendu des défis au système statistique national, mais constituait une opportunité également pour le renforcement de la démarche évaluative dans notre pays, démarche au demeurant inscrite dans la nouvelle constitution du Royaume.

2. Les défis posés au système d'information statistique

Les indicateurs sont d'une importance cruciale pour la mise en œuvre et le suivi des ODD. Ils étaient au centre des discussions pendant les négociations sur les ODD. Pour le suivi-évaluation des 17 ODD, les Nations Unies ont proposé 229 indicateurs classés en trois niveaux. Ces indicateurs globaux ne seront qu'un cadre de référence pour les Etats, qui sont appelés à mettre en place leurs propres cadres nationaux de statistiques, en fonction de leurs réalités et capacités nationales, pour le suivi des ODD au niveau national.

Les statistiques officielles constitueront la source essentielle pour renseigner les indicateurs ODD. L'usage des autres sources de données statistiques requiert leur conformité avec les principes fondamentaux de la statistique des Nations Unies. L'élaboration des métadonnées est nécessaire pour garantir la clarté des indicateurs et assurer la comparabilité internationale pour les indicateurs, qui s'avèrent très généralement utilisés.

Le système statistique national est en mesure de suivre et donner des indicateurs avec un niveau élevé de pertinence. Le Maroc possède un système statistique en mesure d'évaluer les progrès réalisés dans le programme des ODD après 2015. 60,8% des indicateurs des ODD peuvent être renseignés sans difficultés grâce aux données de l'ONDH, du HCP ou des différents départements sectoriels. Les données manquantes sont plus fréquentes pour les objectifs liés à la gouvernance et l'environnement.

A l'heure actuelle, le système statistique national peut produire, compte tenu de la classification établie à ce jour, par le Rapport d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable :

- 75,6% de l'ensemble des indicateurs de niveau 1, c'est-à-dire les 98 indicateurs adossés à un concept clair, une définition existante et méthode disponible ;
- 41,0% des indicateurs de niveau II, c'est-à-dire les 50 indicateurs ayant des standards et des données inexistantes ou peu existantes ;
- 9,5% des indicateurs de niveau III, c'est à dire les 81 indicateurs n'ayant pas de méthodologie, ni de standards ni de données.

La plupart des indicateurs pour mesurer les progrès accomplis après 2015 sont actuellement disponibles ou peuvent être disponibles relativement facilement. A cet égard, les données produites par l'ONDH sont en mesure de fournir 30 indicateurs relatifs aux objectifs du

développement durable (voir le tableau 1 ci-après), soit 35,7% des indicateurs susceptibles d'être renseignés.

Tableau 1 : Liste des indicateurs disponibles

Objectifs	Nombre de cibles	Nombre d'indicateurs disponibles	Dont ONDH
Objectif 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.	5	6	6
Objectif 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.	5	11	4
Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.	9	25	6
Objectif 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.	7	8	4
Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.	9	14	4
Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.	8	10	3
Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.	7	10	3
Total	50	84	30

De même, pour permettre l'appropriation nationale des ODD globaux, les cibles du programme de développement durable à l'horizon 2030 ont été adaptées aux particularités nationales. En l'occurrence, dès lors que les politiques de lutte contre la pauvreté menées par le gouvernement ont conduit à un recul marqué du taux de pauvreté absolu à l'échelle nationale et à la quasi-élimination de la pauvreté extrême, l'accent doit davantage être mis sur la mesure d'autres indicateurs afin d'accompagner et de réaliser le développement durable du Maroc à l'horizon 2030. A ce titre, l'ONDH a développé la mesure d'autres indicateurs, comme ceux relatifs à la vulnérabilité, la pauvreté multidimensionnelle, la pauvreté subjective, l'accès aux programmes de lutte contre la pauvreté où la répartition économique de la richesse¹.

¹ Il s'agit des indicateurs suivants :

- Taux de vulnérabilité selon le milieu de résidence ;
- Taux de pauvreté multidimensionnelle selon le milieu de résidence ;
- Taux de pauvreté subjective selon le milieu de résidence ;
- Proportion de la population ayant une dépense par habitant inférieure à la moyenne nationale selon le milieu de résidence ;
- Part du cinquième quintile le plus pauvre de la population dans la consommation finale ;
- Part du cinquième quintile le plus aisé de la population dans la consommation finale ;
- Part dans les dépenses totales des 50% les moins aisés de la population ;

Néanmoins, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour calculer et rendre compte de certains indicateurs et recueillir des informations supplémentaires, en particulier dans les domaines de l'environnement, de la gouvernance et du partenariat mondial où les données manquantes sont plus nombreuses. Ainsi, la mise en œuvre des ODD constitue une occasion idoine pour produire les autres indicateurs relatifs aux ODD dans la perspective de l'évaluation périodique de leur réalisation. Bien entendu, le système d'indicateurs retenu devra également être pertinent au niveau international afin d'assurer une meilleure comparaison entre pays et de permettre le débat, notamment avec les instances multilatérales ou bilatérales.

3. Vers des indicateurs territoriaux des ODD

Depuis 2011, le Maroc est engagé dans un processus de régionalisation avancée qui accorde une grande place à la décentralisation, à la déconcentration et à la participation des collectivités territoriales, des acteurs locaux de la vie économique et associative et des services de l'Etat à la chose publique.

Or, pour s'assurer de l'engagement de la société en faveur de la mise en œuvre des ODD, il est utile de disposer d'outils comme les indicateurs pour suivre les résultats de l'action publique en faveur du développement durable aux différentes échelles territoriales. De même, est-il tout aussi nécessaire, du point de vue national, de disposer d'une lecture de la diversité des territoires pour ajuster les priorités nationales en fonction des situations locales.

Aussi, pour accompagner les acteurs locaux dans leurs démarches en faveur du développement durable, des outils innovant ont été développés dans notre pays, le dotant ainsi d'indicateurs supplémentaires pour mieux mesurer l'avancement des réalisations des ODD à l'échelon local. C'est ainsi que l'ONDH a mis en place un système d'information territorial ainsi qu'une enquête de panel de ménages représentative au niveau régional.

S'agissant du SIT, son objet est d'allier cartographie et gestion des bases de données en vue d'offrir des représentations optimisées de l'espace (voir la figure 1), d'effectuer des analyses territoriales sur la base de plus de 75.000 projets géolocalisés de développement humain et de cartographier les performances du développement humain²² à différents échelons territoriaux (voir la figure 2).

-
- Part dans les dépenses totales, des 10% les plus aisés de la population ;
 - Part dans les dépenses totales, des 10% les moins aisés de la population ;
 - Proportion de la population bénéficiant du RAMED selon le milieu, le sexe et la région ;
 - Proportion des ménages bénéficiant du programme Tayssir selon le milieu, le sexe et la région ;
 - Proportion de la population bénéficiant des programmes de protection sociale.

²² Les domaines d'intérêt retenus sont :

Figure 1 :

Exemple d'utilisation du SIT : maillage territorial des établissements scolaires de la région de Casablanca et Settat

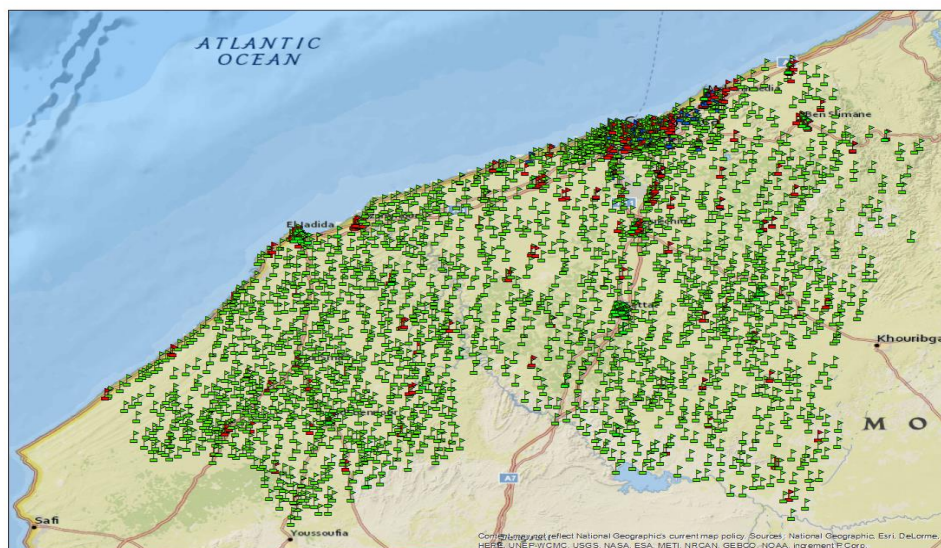
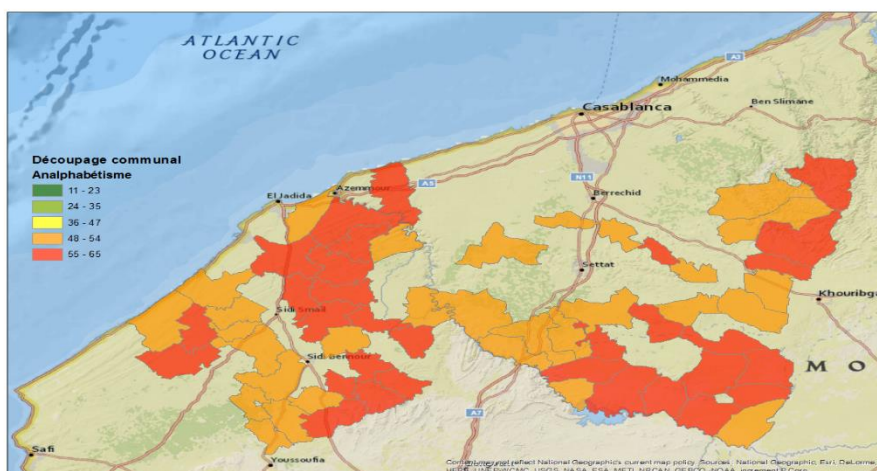


Figure 2 :

Exemple d'utilisation du SIT : analyse des disparités territoriales en matière d'analphabétisme dans la région de Casablanca et Settat



Le SIT devrait permettre d'évaluer les besoins (ou les privations) des populations ainsi que les disparités et fragilités territoriales. Il devrait aussi doter les acteurs locaux d'un outil complet de plaidoyer et d'aide à la décision. A cet effet, l'ONDH a procédé à l'organisation de sessions de formation au profit de l'ensemble des acteurs locaux dans les Préfectures et Provinces du Royaume en vue de s'assurer l'utilisation optimale des fonctionnalités qu'offre le SIT et leur permettre de mener des études et analyses qui tiennent des potentialités et spécificités des territoires ainsi que des interactions sociales qui y existent.

Dans ce cadre, l'ONDH a établi des conventions de partenariat avec les deux universités régionales (Meknès et Oujda) en vue de permettre à des élus, aux représentants des services extérieurs et à d'autres acteurs de mieux appréhender les questions de diagnostics territoriaux, d'observation sociale, et de suivi-évaluation des politiques de développement durable. Ces conventions seront progressivement étendues aux autres universités marocaines.

Quant à l'enquête panel de ménages de l'ONDH, elle permet, du fait de la collecte synchrone et régulière des données qui les concernent, de suivre les progrès du Maroc relativement aux principales dimensions du développement humain (démographie, éducation, santé, emploi, logement, niveau de vie, conditions de vie, participation, pauvreté subjective, etc.). En outre, et contrairement aux enquêtes transversales, elle permet d'appréhender les processus en cause et de contribuer ainsi à l'amélioration de l'efficacité de l'action publique.

4. Intégration des ODD dans les programmes d'évaluation des politiques publiques

Au Maroc, l'action ne s'est pas seulement focalisée sur les problématiques de collecte des données et le choix des indicateurs pour assurer la fonction de suivi de l'avancement des progrès par rapport aux cibles. Ce travail laborieux constitue certes une condition nécessaire pour assurer une meilleure compréhension des réalisations accomplies au niveau de chaque ODD mais reste insuffisant pour apporter des réponses aux questions évaluatives classiques pour apprécier le bienfondé des politiques mises en œuvre.

L'explication du changement produit et son impact réel sur les différentes parties prenantes reste largement tributaire de la capacité d'aller au-delà du suivi des indicateurs établis pour apporter des jugements éclairés sur la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité des ODD d'une part et des politiques et programmes y afférents.

Depuis quelques années et à la faveur de la nouvelle constitution, le Maroc a renforcé ses mécanismes d'évaluation, ce qui devrait lui permettre de soutenir les objectifs de développement durable et veiller à la cohérence des politiques publiques et des itinéraires stratégiques à l'horizon 2030.

A cet égard, l'ONDH a conduit plusieurs évaluations de politiques publiques qui prennent en charge des ODD, à l'instar de l'INDH, le RAMed ou les programmes d'appui social du ministère de l'éducation nationale. Un rapport national sur le développement humain est par ailleurs en cours de finalisation. Il va proposer une analyse approfondie des différentes dimensions du développement humain, à l'examen de leur dynamique territoriale ainsi qu'une étude thématique des inégalités.

En conclusion, il est indéniable que les 17 ODD et leurs cibles ont constitué une franche opportunité pour l'ONDH et ses partenaires pour développer leur pratique de l'évaluation.

Il s'agit d'une pratique exigeante sur le plan méthodologique. Elle est encore jeune dans notre pays et est appelée à se développer davantage compte tenu du nouveau contexte constitutionnel qui la consacre.

Cela pose de nouveaux défis qui renvoient au profil de l'évaluateur et sa formation pour répondre au développement de l'évaluation. Aussi, l'ONDH, qui inscrit son action en ligne avec la déclaration de Bangkok, en a fait le choix d'épauler les Universités marocaines dont deux d'entre elles vont proposer dès cette année des formations académiques en ingénierie. L'ONDH va entreprendre également de développer un cadre de suivi-évaluation pour la coordination de l'action publique et va continuer à produire des données statistiques pour renseigner les ODD, en l'occurrence via l'introduction de modules spécifiques dans son enquête panel de ménages. A cet égard, de nombreux départements ministériels ont exprimé des besoins dans ce sens.